

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL - Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit septembre à neuf heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Saint Briec, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance publique, à LAMBALLE ARMOR, dans les locaux de Lamballe Terre et Mer « 41 rue Saint-Martin – Bâtiment B – salle du Conseil communautaire », sur convocation légale en date du 10 septembre 2026, et sous la présidence de Stéphane BRIEND, Président. Le quorum étant atteint, le comité syndical a pu valablement délibérer.

La secrétaire de séance est Mme Laurence MAHE

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	Tit/Sup	Signature
BRIEND Stéphane	Titulaire	Présent
SIMELIERE Thierry	Titulaire	Présent
LE BRETON Arnaud	Titulaire	Absent excusé
BONNOT Victor	Titulaire	Présent
LE DUAULT Michel	Titulaire	Présent
LE BORGNE Joël	Titulaire	Présent
MAHE Laurence	Titulaire	Présente
PRIDO Pascal	Titulaire	Présent
CROGUENNEC Bernard	Suppléant	Présent
HAAS Richard	Suppléant	Absent excusé
PERICHON Catherine	Suppléante	Présent – Sans voix délibérative
TARDIEU Thierry	Suppléant	Présent – Sans voix délibérative

LAMBALLE TERRE ET MER	Tit/Sup	Signature
ANDRIEUX Thierry	Titulaire	Présent
GUINARD Serge	Titulaire	Présent
COUËLLAN Jean-Luc	Titulaire	Absent excusé
MORICE Caroline	Titulaire	Présente
GOUYETTE Jean-Luc	Titulaire	Présent
de SALLIER DUPIN Stéphane	Titulaire	Présent
ROBIN Christophe	Titulaire	Présent
CORBEL Guy	Titulaire	Absent
LE DOLEDEC Brice	Suppléant	Absent excusé
RAVARD Antoine	Suppléant	Absent
BEZARD Marie-Sergine	Suppléant	Présente
MERPAULT Xavier	Suppléant	Présent

Délibération n°09_2026/01

Objet : Désignation de représentants à l'Assemblée Bretonne de l'Eau

Envoyé en préfecture le 15/10/2026

Reçu en préfecture le 15/10/2026

Publié le

ID : 022-200097087-20260918-DB09_2026_01-DE

En 2021, la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CBEMA) a évolué en une nouvelle assemblée : l'Assemblée Bretonne de l'Eau (ABE).

L'ABE est un lieu d'information, de partage de connaissances et de concertation sur les problématiques liées à l'eau. Elle permet de travailler en transversalité pour redonner un poids politique à l'eau tout en proposant des outils opérationnels pour appuyer la prise de décision. Elle s'appuie pour cela sur une gouvernance élargie.

Elle agit à la fois en votant des vœux pour faire évoluer la politique de l'eau (fiscalité environnementale, par exemple) et en proposant de nouveaux outils pour intégrer l'eau dans les politiques et projets locaux.

Elle est composée de :

- Un collège des acteurs publics
- Un collège des acteurs économiques
- Un collège des acteurs de la société civile

Le SMBSB dispose de 2 représentants au sein de l'ABE : un titulaire et un suppléant. La parité doit être respectée.

Caroline MORICE et Arnaud LEBRETON sont déjà désignés par leur EPCI.

La CLE du SAGE Baie de Saint Brieuc aura aussi 2 représentants à désigner.

Entendu l'exposé des motifs et sur proposition du Président du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

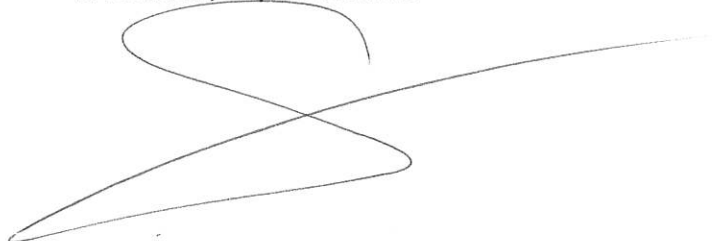
ARTICLE 1 : désignent Madame Catherine PERICHON et Monsieur Jean-Luc GOUYETTE à l'Assemblée Bretonne de l'Eau en tant que représentants du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc en sa qualité d'EPTB porteur de SAGE,

ARTICLE 2 : autorisent le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance par les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Président, Stéphane BRIEND



La secrétaire de séance,

